



HAL
open science

Formations scientifiques et langues dans l'enseignement supérieur français. Représentations et usages

Laura Abou Haidar, Sandrine Courchinoux

► **To cite this version:**

Laura Abou Haidar, Sandrine Courchinoux. Formations scientifiques et langues dans l'enseignement supérieur français. Représentations et usages. *Le Langage et l'Homme*, 2016, REPRÉSENTATIONS DU FRANÇAIS ET MOTIVATIONS DES ALLOPHONES À L'APPRENDRE ET À L'ENSEIGNER, 1, pp.13-28. hal-01374801

HAL Id: hal-01374801

<https://hal.science/hal-01374801>

Submitted on 8 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Formations scientifiques et langues dans l'enseignement supérieur français

Représentations et usages

Laura ABOU HAIDAR

Université Grenoble Alpes, LIDILEM

Sandrine COURCHINOUX

Ecole des Ponts-ParisTech/LIDILEM

Abstract

This study is based on the following observation : more and more international students are pursuing studies in institutions of French higher education, even though a growing number of these establishments offers scientific curricula in English, the international scientific *lingua franca*. In this context, we are interested in the representations and the language uses of international students participating in study abroad programs in France, particularly in programs focusing on what are referred to as "hard sciences". What are the deciding factors for these students in choosing France as their study destination ? How important is the competency level in French for incoming mobility ? Does the representation of languages used within the context of higher education, particularly French, have an impact on the language uses in scientific practices ? What is the status of French in the linguistic repertoire of the student, particularly as regards scientific fields ? A survey was conducted by the use of questionnaires, with two groups of students engaged in mobility projects for scientific studies in France. Our analysis of the initial results highlights the linguistic repertoires of international students in incoming mobility, as well as the relationships between their representations, their reported skill level and uses. These results also highlight transversal elements which clarify the status of French in scientific practices mobilizing more and more multilingual skills as well as the motivation of these students in choosing to study in France.

Formations scientifiques et langues dans l'enseignement supérieur français

Représentations et usages

Laura ABOU HAIDAR

Université Grenoble Alpes, LIDILEM

Sandrine COURCHINOX

Ecole des Ponts-ParisTech/LIDILEM

1. Les langues dans l'enseignement supérieur scientifique en France

C'est un fait qui prend de l'ampleur depuis des années : le français n'est plus la langue exclusive d'enseignement dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche en France. L'anglais prend de plus en plus de place dans les cursus de formation initiale, et devient même majoritaire voire d'usage exclusif dans certaines formations de Masterⁱ. Le critère d'*excellence* est en général accolé aux descriptifs de ces formations dans lesquelles le recours à l'anglais comme langue d'enseignement confère un certain prestige et est associé au caractère international des cursus. La justification politique de ces choix de la part des exécutifs universitaires en place va dans le sens de l'attractivité de ces formations en anglais pour des personnes qui, sinon, ne seraient pas venues en France pour étudier, n'ayant pas le niveau de compétences requis en français. Il s'agit donc d'un critère d'attractivité des établissements. Certains membres d'équipes politiques universitaires vont même jusqu'à dire que l'anglais joue dans l'université française *le rôle que jouait le latin par le passé*ⁱⁱ.

Cette politique d'attractivité ne doit pas masquer le fait que le statut du français semble suffisamment menacé pour que certains prennent sa *défense*. Dans une communication intitulée « Défense de la langue française comme langue scientifique », Jean-François Chanlat (2013), chercheur « *libéré [...] de cet impératif qui s'impose ou que certains veulent imposer aux plus jeunes de publier uniquement en anglais* » (2013, 7), revient sur les enjeux que constitue pour la recherche la domination de l'anglais comme langue de publication. Il alerte sur le fait que « *derrière cette dominance se cachent de nombreuses questions qui renvoient à la question d'une domination des points de vue politiques, sociaux, culturels et économiques, associés à la langue véhiculaire dominante* » (*ibid.*, 7).

Or, la France reste un pays attractif au niveau de la *mobilité entrante* des étudiants internationaux : elle « *se place, en 2013, au troisième rang mondial [...] derrière les Etats-Unis et la Grande-Bretagne* » (OIF, 2014, 382). Le nombre d'étudiants internationaux est ainsi en augmentation depuis 2008, plus particulièrement dans les grandes écoles et écoles de commerce (nombre multiplié par 10 depuis 1990ⁱⁱⁱ).

Cette contribution est pour nous l'occasion de nous tourner vers les premiers concernés, à savoir les étudiants internationaux en séjour d'études en France, dans des filières scientifiques. Quelles sont les motivations qui ont présidé au choix de la France comme lieu d'études ? Ce choix est-il conditionné par les compétences en français ? Le fait d'intégrer des cours en anglais dans l'offre de formation constitue-t-il un critère d'attractivité déterminant pour des étudiants qui n'auraient pas eu les compétences nécessaires^{iv} pour intégrer des cursus universitaires ? Au-delà de la langue dans laquelle les cours sont dispensés, quels sont les usages langagiers de ces apprenants, confrontés à des situations de contact de langues remplissant différentes fonctions, que ce soit dans le domaine académique, familial ou amical ?

2. De l'intérêt de la prise en compte des représentations en didactique des langues

Les angles théoriques mobilisés pour cette contribution ont leurs fondements dans les travaux de didacticiens qui reprennent la notion fondatrice de *compétence* en didactique du FLE, qui intègre les concepts relatifs au plurilinguisme et au pluriculturalisme :

« On désignera par compétence plurilingue et pluriculturelle, la compétence à communiquer langagièrement et à interagir culturellement possédée par un locuteur qui maîtrise, à des degrés divers, plusieurs langues et a, à des degrés divers, l'expérience de plusieurs cultures, tout en étant à même de gérer l'ensemble de ce capital langagier et culturel. L'option majeure est de considérer qu'il n'y a pas de superposition ou juxtaposition de compétences toujours distinctes, mais bien existence d'une compétence plurielle, complexe, voire composite et hétérogène, qui inclut des compétences singulières, voire partielles, mais qui est une en tant que répertoire disponible pour l'acteur social concerné (Coste, Moore et Zarate, 1997 :12 et CECR, 2001 : 129) » (Moore et Castellotti, 2008, 16).

Les étudiants internationaux, quel que soit leur lieu d'implantation dans le cadre de leur projet d'études, sont susceptibles de *jongler* entre différentes langues. A la (ou aux) langue(s) première(s), viennent s'ajouter une ou plusieurs langues, pour lesquelles les conditions d'apprentissage et le niveau de maîtrise peuvent être très variés. Une multiplicité de facteurs peut conditionner le recours à telle ou telle langue, les plus évidents étant le contexte, les interlocuteurs, le thème, et le niveau de maîtrise. Mais on sait aussi que des éléments d'ordre affectif et émotionnel peuvent avoir un impact très important. Du point de vue de l'utilisateur, les langues qu'il est susceptible de mobiliser à partir de son répertoire langagier disponible vont donc revêtir une multiplicité de statuts. Ceux-ci induisent des usages langagiers spécifiques, alors qu'ils sont eux-mêmes susceptibles d'évoluer en fonction de différents paramètres.

Or les usages langagiers ne peuvent être appréhendés comme un objet figé, indépendamment des « processus sociaux et subjectifs dans l'élaboration de soi » (Bautier, 2002, 45). Ils sont nécessairement articulés, dans une perspective dynamique et évolutive, aux usages sociaux (Mondada, 2006) et aux *représentations sociales*, définies comme étant « une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (Jodelet, 2003, 53). Or, « cette activité collective d'interprétation de la réalité est susceptible de laisser des traces dans des *discours* [...] et dans des *pratiques* » (Matthey, 2000, 22). En outre, en tant que « phénomènes cognitifs » (*ibid.*, 53), ces représentations constituent un « arrière-plan » particulièrement éclairant sur les usages langagiers :

« les représentations que les locuteurs se font des langues, de leurs normes, de leurs caractéristiques, ou de leurs statuts au regard d'autres langues, influencent les procédures et les stratégies qu'ils développent et mettent en œuvre pour les apprendre et les utiliser (Dabène, 1997) » (Castellotti & Moore, 2002, 7).

Nous sommes ainsi face à une relation d'autant plus complexe entre les représentations sociales et les pratiques sociales et langagières, que la population d'utilisateurs à laquelle nous nous intéressons est confrontée à un faisceau d'influences qui se densifie au fur et à mesure de l'élargissement du répertoire langagier disponible. Ces utilisateurs sont aussi probablement confrontés à des processus de réinterprétation du monde environnant : le langage nous permet d'appréhender et de structurer le monde, mais il est aussi lui-même révélateur de la dynamique cognitive sous-jacente à sa propre élaboration. En prenant en considération le fait que les utilisateurs sur lesquels cette étude se penche ont un répertoire langagier disponible en cours de consolidation et d'élargissement, il nous a semblé qu'une entrée par les représentations sociales était susceptible d'apporter un éclairage pertinent sur le choix d'effectuer une mobilité étudiante en France et la mobilisation de leurs compétences plurilingues dans des pratiques sociales et académiques.

Dans cette perspective et plus largement, l'articulation entre les usages sociaux, les représentations sociales, les compétences et les usages langagiers nous semble déterminante. Notre contribution vise à apporter des éclairages sur les modalités de mobilisation des compétences plurilingues des étudiants internationaux dans le cadre de leurs études en France, et à fournir des éléments de compréhension sur l'évolution du statut du français comme langue utilisée dans les sciences.

3. Quelle est la réalité des étudiants internationaux présents en France ?

De par l'internationalisation des recrutements et l'évolution des pratiques académiques scientifiques, les étudiants dans le domaine des sciences sont amenés à interagir au sein de groupes de travail internationaux. C'est d'ailleurs un axe de valorisation des cursus de formation. L'école des Ponts et chaussées, par exemple, se donne ainsi pour mission de former des ingénieurs conformément aux attentes des employeurs : « dotés d'un bagage scientifique et technique solide ; mais aussi [...] **aptes à travailler en équipe avec d'autres spécialistes relevant de cultures différentes** »^v.

Pour cette enquête, nous avons conçu un questionnaire dans l'objectif de mieux identifier le profil d'étudiants ayant fait le choix d'une mobilité internationale en France, les raisons de ce choix et les pratiques scientifiques et langagières associées. Cela nous a conduites à associer un double axe d'analyse, sociologique (en termes de données sociologiques et d'analyse des pratiques associées au « métier » d'étudiants) et représentationnel.

L'enquête a été menée par le biais de questionnaires diffusés électroniquement, à deux groupes d'étudiants engagés dans des projets de « mobilité entrante » en France en filières scientifiques. Nous avons ciblé deux environnements distincts, le pôle universitaire scientifique de Grenoble et l'école des Ponts et chaussées.

3.1. Profil des enquêtés

76 étudiants ont répondu au questionnaire jusqu'à présent^{vi}. Ils sont majoritairement âgés de 18 à 25 ans (89,5%). 52,5% d'hommes et 47,4% de femmes. 31 origines sont représentées : 37% des répondants déclarent être nés au Brésil, en Allemagne ou en Espagne, les 63% restants sont nés dans des pays aussi variés que l'Iran, le Kazakhstan, le Mozambique, la Syrie, le Vietnam, etc. Beaucoup de réponses révèlent un profil initial pluriculturel et plurilingue, la langue maternelle indiquée pour le père et/ou la mère ne correspond en effet pas nécessairement à une langue officielle dans le pays de naissance des répondants.

Ces étudiants sont présents en France pour une période relativement longue : la durée du séjour d'études est supérieure à un an pour 56,6% d'entre eux.

61,85% des répondants suivent un cursus d'étude à l'Université Grenoble Alpes ou INP-Grenoble (47 répondants), 38,15% à l'école des Ponts-ParisTech (29 répondants). Une petite majorité est inscrite dans un diplôme d'ingénieur (52,6%, soit les 29 répondants de l'école des Ponts et chaussées et 11 étudiants de l'INP-Grenoble), les autres étudiants sont en master (35,5%), licence (17,1%), doctorat (2,6%) ou en post-doc (1,3%). Le génie (civil, mécanique...) est la spécialisation la plus suivie, même si d'autres disciplines sont représentées : médecine, environnement, finances, chimie, transports, mathématiques, informatique, sciences de la terre...

Les motivations pour venir en France sont variées. Pour cette question, les répondants pouvaient choisir plusieurs réponses. Seule une minorité (15,8%) déclare être venue car c'était la seule possibilité de partir à l'étranger. L'existence d'un partenariat inter-établissements est par contre un critère important (77,6%), ainsi que l'intérêt pour la langue et la culture françaises, mentionné par 76,3% (2^e position) ce qui a constitué une surprise au moment du traitement des résultats. L'atout d'un séjour à l'étranger sur le plan professionnel vient en 3^e position (38,2% des réponses). L'intérêt pour le type de cours proposés et pour la région vient en 4^e position (36,8% des réponses pour chaque item). La réputation de l'institution d'accueil dans l'université d'origine n'est déterminant pour le choix de la destination que pour 26,3% des répondants.

3.2. Les langues en usage pendant le séjour en France

La grande diversité des premières langues apprises est le reflet de la diversité des pays d'origine et des profils familiaux souvent plurilingues de ces étudiants. Le séjour d'études à l'étranger n'est pas l'occasion de mettre la première langue en sourdine, elle fait partie au contraire du paysage linguistique de l'étudiant, pour des usages qui apparaissent comme modulés selon les contextes et les interlocuteurs. La majorité déclare continuer à faire usage de la langue maternelle dans un contexte familial (82,9%) ou amical (73,7%), et à un bien moindre degré (30,3%) dans leurs contacts avec leurs enseignants dans leur pays d'origine. Par ailleurs, cette langue reste en usage dans leur vie quotidienne en France pour 56,6% des répondants.

Les questions suivantes portaient sur l'apprentissage du français, ainsi que celui de l'anglais, langue référence dans le monde scientifique. La différence entre les deux langues quant à l'âge du début d'apprentissage est remarquable. Les résultats (Fig.1) montrent que **l'absence du français dans le cursus éducatif initial n'est donc pas un obstacle pour une poursuite d'études en France.**

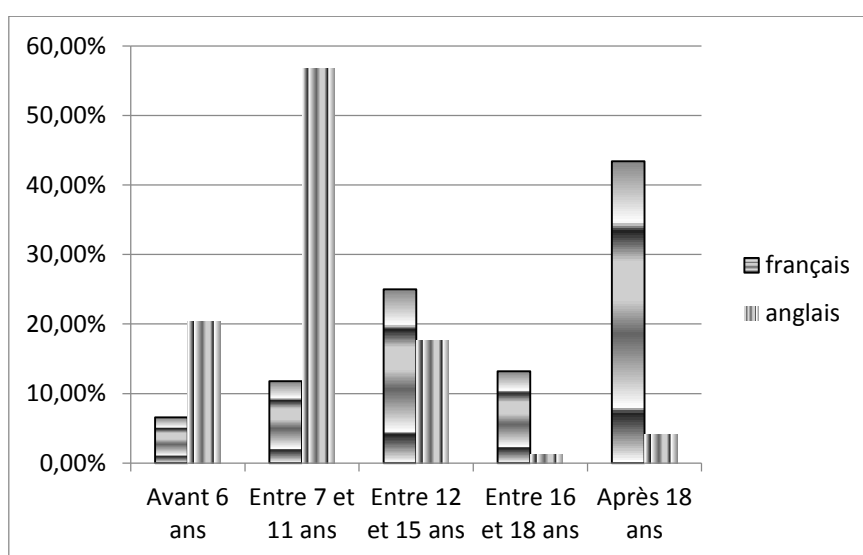


Figure 1 – Age du début de l'apprentissage du français et de l'anglais

Pour ce qui est du **niveau auto-évalué de compétence en français**, les résultats (Fig.2) montrent que si le niveau B2 minimum avait été exigé pour une intégration dans le cursus universitaire choisi, seuls 62% des enquêtés auraient pu réaliser leur projet d'études à l'université en France. **Ces séjours d'études dans des parcours scientifiques en France sont donc attractifs pour des étudiants qui n'ont théoriquement pas le niveau requis pour les intégrer.** En revanche, en école d'ingénieurs, le niveau B1 du CECRL est généralement suffisant, et un niveau de compétence inférieur n'exclut pas le recrutement pour les élèves internationaux, c'est **l'excellence du dossier scientifique** qui est déterminante. Ce chiffre de 38% des répondants s'estimant en-dessous du niveau B2 est donc certainement à rapprocher des 40% inscrits en écoles d'ingénieurs. Quant au niveau auto-évalué en anglais, il interpelle : 73% des répondants estiment avoir un niveau égal ou supérieur à B2, permettant donc de suivre aisément un parcours d'études disciplinaire en anglais. **Malgré des compétences auto-évaluées moindres en français qu'en anglais chez la majorité des répondants, ils ont fait le choix de venir en France pour réaliser une mobilité internationale.**

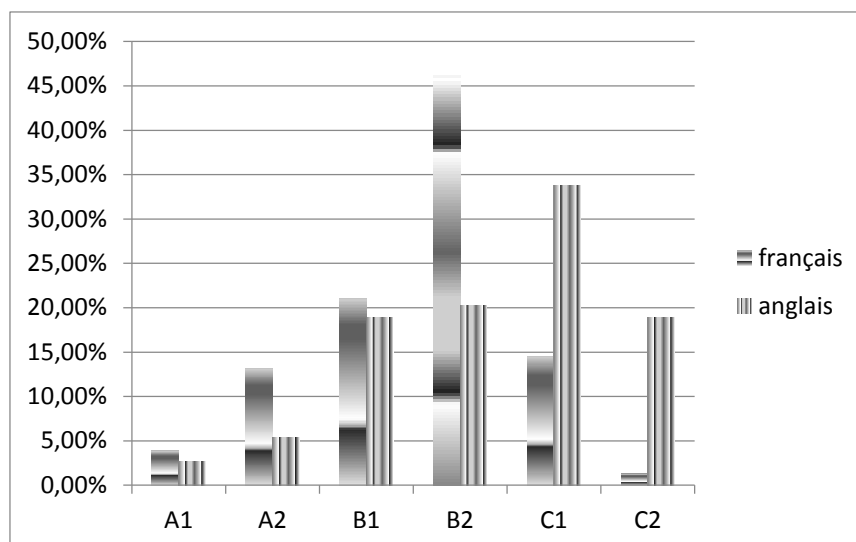


Figure 2 – Niveau auto-évalué de compétence en français et anglais

Le séjour d'études est pour la plupart l'occasion de parfaire leur formation en français : 86,8% déclarent suivre des cours de français (facultatifs pour 30% des enquêtés), donnant lieu à validation d'ECTS pour 84,8% d'entre eux. Une large majorité considère cette formation comme une plus-value pour leur vie quotidienne (88,1%), et ils sont beaucoup à mettre l'accent sur la dimension sociale et culturelle de cet apport : 74,6% estiment que ça les aide à mieux comprendre la culture française et 52,2% à avoir des amis en France. L'apport de la formation linguistique pour une meilleure compréhension des cours disciplinaires est évoqué par la moitié d'entre eux (50,7%). Cependant, force est de constater que moins de la moitié des répondants envisage cette formation comme utile pour leur vie professionnelle future dans un pays francophone (47,8%) et encore un peu moins estiment que leurs cours de français leur serviront à trouver un stage (41,8%).

Signalons qu'ici, plusieurs réponses étaient possibles. Ces résultats seraient alors peut-être à relier à une mise en question, par certains d'entre eux, de la **définition (ou de la lisibilité, pour des non spécialistes de l'enseignement des langues) des objectifs d'enseignement/apprentissage dans les cours de français suivis**. Ils pourraient aussi être interprétés comme une « hiérarchisation » de leurs besoins ressentis (ou de leurs envies), les domaines (au sens du CECRL) académique et professionnel n'étant que certains de ceux dans lesquels ils utilisent le français (parallèlement aux domaines public et privé). Enfin, pour réaliser leurs études, les répondants s'appuient sur d'autres compétences, générales et spécifiques, acquises au long de leur parcours individuel : la compétence à communiquer langagièrement en français n'est ainsi pas suffisante pour « comprendre des cours scientifiques » ou pour « trouver un stage ».

Il s'agit donc très clairement d'une population **plurilingue**, qui jongle entre plusieurs langues dans la vie quotidienne, que ça soit pour des usages amicaux, familiaux ou universitaires. L'anglais fait partie des langues d'usage régulier pour la majorité des étudiants : 42,1% l'utilisent dans leur vie quotidienne en France. Les pratiques langagières des répondants sont donc clairement plurilingues et il semble essentiel de rapprocher ces usages déclarés des représentations qui les sous-tendent.

3.3. Analyse des représentations des répondants

3.3.1. Représentations sur les performances linguistiques et l'utilité des langues

Nous avons souhaité prendre en compte les performances auto-évaluées des étudiants, au regard des représentations sur les deux langues les plus fréquemment utilisées dans leur cursus d'études, à savoir le français et l'anglais. Les réponses fournissent des informations intéressantes.

Globalement, les répondants sont plus nombreux à déclarer rencontrer des difficultés en français qu'en anglais pour la composante linguistique de la compétence à communiquer langagièrement (grammaire, prononciation et vocabulaire). Ils jugent aussi leurs performances dans les activités langagières de production et de réception bien plus développées en anglais qu'en français. Le français est plus fréquemment mentionné comme étant utile dans leur vie culturelle (67,1%, et 61,8% pour l'anglais), comme langue principale de communication actuelle avec leurs amis (81,6%, et 31,6% pour l'anglais) et une langue « attirante » (64,5% contre 42,1% pour l'anglais). Bien qu'étant la langue la plus employée dans leur cursus scientifique actuel, seule une petite majorité des répondants (51,3%) cite le français comme étant utile pour leurs études scientifiques, alors que l'anglais obtient 78,9% des réponses. Quant à la perception d'une future utilité sociale de la langue, l'anglais est plus souvent mentionné que le français (respectivement 81,6% et 61,85%) et les mêmes proportions apparaissent pour leur future vie professionnelle (85,5% et 63,2%).

Les éléments ressortant de ces résultats sont nets. Les répondants se déclarent majoritairement moins à l'aise avec le français qu'avec l'anglais (peut-être parce qu'ils ont commencé à l'étudier plus tard, ou parce qu'ils sont en permanence en situation de pratique de la langue). Ils soulignent les usages sociaux (amis) actuels et culturels du français. Toutefois, dans leur futur social et professionnel, et pour leurs études scientifiques c'est l'anglais qui leur apparaît plus utile. Ce dernier point, a priori surprenant, pourrait être à interpréter comme une représentation de leurs études et des langues comme étant intégrées dans un continuum : leurs études ne commencent pas et ne se terminent pas en France et les langues ne sont pas l'élément déterminant de leurs études, mais l'une de leurs compétences mobilisées dans leur parcours.

3.3.2. Associations verbales

L'association verbale « est largement reconnue comme une technique intéressante pour éliciter des représentations, avec des finalités très différentes selon les cas : approcher le fonctionnement psychique d'individus ou de groupes, objectiver des changements d'attitudes, de représentations, déterminer comment est organisé le maillage sémantique de notre lexique mental, etc. » (Groupe RO, 2012 : 52). En vue d'approcher davantage les représentations des répondants sur les langues et de mieux cerner leurs motivations à effectuer leur mobilité étudiante en France, quatre questions demandaient de noter les 5 mots qui leur venaient à l'esprit lorsqu'ils pensaient (1) à l'anglais, (2) au français, (3) à la France, (4) à leurs études en France. Nous ne retenons dans cette étude que les 261 occurrences relatives au français (ponctuellement mises en parallèle avec les 264 occurrences relatives à l'anglais) et les 305 occurrences obtenues pour les études en France.

Les mots mentionnés par les répondants ont fait l'objet d'une analyse par fréquence des occurrences et ont été classés par thème afin de dégager les grands axes de ces nombreuses réponses.

	Français	Anglais
Jugement positif	79	103
Référence à la langue (acte de parole, mot, prononciation...)	46	29
Jugement négatif	43	12
Contexte universitaire, études	22	16
Nourriture	21	6

Seule la catégorie « jugement positif » regroupe plus d'occurrences pour l'anglais. Les références à la langue sont logiquement plus présentes pour le français (les répondants sont amenés à utiliser cette langue en permanence, en contexte francophone). Il n'est pas possible au travers de cette enquête de déterminer pourquoi les références à la nourriture sont plus nombreuses pour parler du français, même si on peut supposer que leur vie quotidienne en France a pu avoir une influence sur ces associations verbales.

Dans cette recherche, nous analyserons les occurrences relevant de jugements positifs et négatifs vis-à-vis du français, pouvant nourrir la réflexion concernant les impacts des représentations des répondants sur leur motivation à venir étudier en France et en français.

Jugement positif

Les répondants qui mentionnent des mots relevant d'un jugement positif en association au français (79 occurrences) font dans une très large mesure référence à la beauté de la langue (19 mentions, allant de « joli » à « magnifique », alors que pour l'anglais une seule mention relevant de cette catégorie est faite). Dans la même proportion, mais en utilisant des termes beaucoup plus variés (15 termes différents, pour un total de 19 mentions), les répondants évoquent des « caractéristiques de la langue », pour la décrire comme intéressante, détaillée, cultivée, *connected*, musicale ou encore l'associer à la « force », à la liberté, la pensée...

Un grand nombre de mentions de mots associables à un lien affectif au français apparaissent également (17). Ils relèvent essentiellement d'un lien de type amoureux (romantique, amour, *love*, pour 12 mentions), mais aussi d'émotions (heureux) provoquant le rire (*laugh*). Dans une continuité apparente, 9 des répondants citent des termes relevant de la « sensualité », comme par exemple doux, attraction, *warm*, sexy. Le français est, dans une bien moindre mesure, considéré par les répondants comme étant utile (5 items), facile (4), nécessaire (3) ou associé aux Français (3).

A titre de comparaison, pour l'anglais, les associations verbales relèvent très largement du champ lexical de la facilité (22), de l'utilité (20), des caractéristiques de la langue (avec une grande diversité de choix des termes, comme pour le français) qui la décrivent comme étant *great*, *amazing*, puissante, ou encore directe. L'anglais est aussi fortement ancré dans une dimension affective (15 items allant d'une association à l'amour, au sentiment d'être « à l'aise » ou encore de se sentir à la maison (*home*, *roof*). L'importance, la nécessité de l'anglais apparaît dans 10 questionnaires (3 pour le français). Une autre rubrique d'analyse a été créée pour regrouper les 11 réponses associables à la dimension internationale de l'anglais (universelle, global, partout, entre autres).

Jugement négatif

Il semble important d'intégrer ici les résultats de l'analyse des items (moins nombreux) se rapportant à un jugement négatif.

Sur ces 43 mots cités par les répondants, plus de la moitié (27) pourraient être regroupés dans une catégorie « difficulté », en général sans précision mais parfois avec mention du domaine de difficulté (prononciation, grammaire et vocabulaire). Les autres termes négatifs soulignent des caractéristiques du français selon eux (vitesse ou manque de cohérence : « pas logique », « paradoxe »), des mots en lien avec une posture d'apprenants (faute, manque d'expérience). Les dimensions affective (3) et sociale (1) sont quasiment absentes.

Pour l'anglais, les termes à connotation négative sont extrêmement rares (12 items sur 261). Une grande majorité relève de l'expression de la difficulté (7 mentions). Les autres mentions, isolées, évoquent la vitesse, la « bizarrerie », ou la monotonie et la froideur de la langue.

Ces associations verbales permettent d'identifier, par contraste entre le français et l'anglais, les représentations qui peuvent induire le choix de ces étudiants à venir en France pour leur cursus

scientifique, bien que ne maîtrisant pas aussi bien le français que l'anglais. Si le français n'est pas considéré comme aussi utile que l'anglais pour leur carrière scientifique, étudier en France apparaît comme une expérience, une opportunité de mieux connaître une langue « intelligente », « musicale », « belle » et « précise », dans une relation affective très marquée, exprimée de manière proche du registre amoureux et sensuel. En situation de mobilité étudiante, les répondants à cette enquête ont toutefois à réaliser une formation supérieure en français, il est donc essentiel pour cette recherche d'identifier les compétences qu'ils mobilisent de manière privilégiée pour réaliser leur projet académique.

5. Des pratiques scientifiques plurilingues

5.1. Pratiques académiques des répondants

Dans une démarche de type ethnographique et de mise en question de nos représentations sur le public enquêté, nous avons fait le choix de proposer des questions visant à délimiter les tâches académiques effectivement réalisées par ces étudiants.

Les réponses permettent d'identifier les caractéristiques suivantes comme étant communes à plus de 77% des répondants (réponses « tout à fait d'accord » et « plutôt d'accord » confondues). Nous les présentons ici par ordre décroissant de nombre de réponses totales pour ces deux items.

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord
Ces étudiants suivent des TD ou TP	73,7%	11,8%
Ils assistent à des cours	73,7%	7,9%
Ils passent des devoirs sur table ou examens écrits	60,5%	27,5%
Ils vont effectuer un stage	69,7%	2,6%
Des supports de cours sont utilisés par les enseignants	61,8%	25%

Les répondants sont moins unanimes concernant les pratiques académiques suivantes, même si chaque item recueille entre 80,3% et 65,8% de réponses « tout à fait d'accord » et « plutôt d'accord » :

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord
Ces étudiants effectuent des travaux de groupe	56,6%	23,7%
Ils rédigent des travaux finaux (rapports, mémoires, etc.)	53,9%	22,4%
Ils réalisent des projets académiques	57,9%	15,8%
Ils doivent réviser leurs cours pour les examens	52,6%	21,1%
Ils prennent des notes	38,2%	30,3%
Ils rédigent des travaux scientifiques pour leurs études en France	38,2%	27,6%

En revanche, ils sont une minorité à se déclarer « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » avec les items suivants :

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord
Vous échangez avec les enseignants scientifiques	25%	23,7%
Vous assistez à des conférences scientifiques	21,1%	18,4%
Vous passez des examens oraux	14,5%	14,5%
Vous travaillez avec un(e) directeur (directrice) de recherche en France	9,2%	11,8%

5.2. Langues privilégiées pour les pratiques académiques

Pour l'enquête, ces items ont été proposés à nouveau dans les questions suivantes, avec cette fois pour objectif de déterminer la ou les langue(s) utilisée(s) pour ces différentes tâches académiques. Pour chaque item, il était possible de cocher plusieurs langues. Compte tenu du contexte homoglotte, le français est la langue la plus utilisée pour toutes les pratiques académiques, c'est donc sur la variation du pourcentage de réponse positive pour l'usage du français et de chacune des autres langues que l'on peut baser l'analyse. Il ressort alors des réponses obtenues que **les pratiques scientifiques dans ces établissements d'enseignement supérieur français sont dans une très large mesure bilingues (français/anglais) voire plurilingues** (lorsque la langue première des répondants ou une autre langue est utilisée).

Pour ce qui est de travaux personnels n'impliquant pas de relecture extérieure, les répondants déclarent :

- prendre des notes en français (82,9%), dans leur propre langue (46,1%) et en anglais (28,9%),
- réviser en français (80,3%), en anglais et dans leur propre langue dans la même proportion (36,8%).

Entre camarades de promotion, les répondants semblent adapter leurs usages langagiers à la situation. Le français semble être la langue la plus utilisée dans les interactions entre pairs (88,2%), en association avec leur première langue (38,2%) puis l'anglais (36,8%). Pour les situations explicitement académiques, les écarts entre langues sont plus marqués. Lors des TD/TP, le pourcentage d'emploi du français pour interagir avec ses camarades augmente à plus de 90%, tandis que les autres langues sont moins mobilisées (respectivement 22,3 et 15,3% pour l'anglais et la langue première). Enfin, lors des travaux de groupes, le français se maintient à 90%, tandis que l'usage de l'anglais et de la première langue augmente un peu (respectivement 24,6% et 17%).

Pendant les cours, les réponses à l'enquête montrent que les enseignants ont recours à l'anglais en co-utilisation avec le français, que ce soit oralement (40,8%) ou dans les supports de cours (51,3%). Le français reste la langue la plus employée (autour de 90%). Les sujets d'examens scientifiques sont très largement donnés en français (plus de 90% des réponses) et en anglais, selon un tiers de répondants. Lors des conférences auxquelles assistent les répondants, les intervenants utilisent le français dans les mêmes proportions, mais l'anglais est employé dans 50% des cas.

Dans des situations d'interaction orale et écrite, les répondants semblent adapter le choix des langues en usage à leur interlocuteur. Si le pourcentage de réponses indiquant des échanges en français se maintient entre 85 et 90%, les répondants utilisent davantage leur langue première avec les personnels administratifs qu'avec les enseignants scientifiques (7,9% contre 3,9%), mais ont plus recours à l'anglais (27,6% contre 40,8%).

Selon la situation d'interaction, avec un même profil d'interlocuteur, la répartition des langues utilisées reste stable, qu'il s'agisse d'une situation où les répondants ont à produire à l'écrit ou à l'oral, lors d'un examen ou d'un échange. Un tiers des répondants environ emploie l'anglais et le français, et très peu d'entre eux ont recours à leur première langue :

	Français	Anglais	Langue première
Passer des devoirs sur tables, examens écrits, travaux écrits finaux	86,4%	33,8%	2,7%
Passer des examens oraux et soutenances	87,7%	33,8%	1,5%
Echanger avec le (la) directeur (directrice) de laboratoire de recherche	86,2%	32,7%	1%

Par contre, pour rédiger des travaux scientifiques écrits (pourtant à destination des mêmes interlocuteurs), les références bibliographiques consultées illustrent à nouveau la compétence plurilingue des répondants :

Utiliser des références bibliographiques dans un travail scientifique	81%	73%	51%
---	-----	-----	-----

Pour changer l'angle d'analyse, à l'échelle d'une tâche académique (« suivre un cours »), les répondants assistent à des cours scientifiques dans lesquels les enseignants parlent en français et, dans une moindre mesure, en anglais (40,8%), projettent et distribuent des supports de cours dans ces deux langues (51,3% en anglais). Pendant ces cours, les étudiants échangent avec leurs camarades et prennent des notes en français, en anglais et dans leur première langue (pour près de la moitié d'entre eux), puis ils révisent dans ces mêmes langues, essentiellement en français mais aussi en anglais et/ou dans leur première langue pour plus d'un tiers des répondants.

La pluralité des langues en co-utilisation dans les pratiques académiques de ces étudiants en mobilité internationale met l'accent sur une évolution des pratiques académiques dans l'enseignement scientifique supérieur français (en filières francophones). Le profil plurilingue des répondants se reflète logiquement dans le domaine privé (persistance des liens familiaux et des liens amicaux de leur(s) précédent(s) pays de résidence). Pour ce qui est des interactions entre francophones non natifs, une alternance de langues (« dialogue polyglotte », compétence de médiation) est aisément observable quel que soit le contexte. En revanche, l'un des apports de cette enquête a été, pour nous, de constater que, dans les pratiques scientifiques académiques par définition normées, le recours à cette compétence plurilingue des répondants était fréquent, que ce soit en réception, en production ou en interaction (orales ou écrites), y compris (dans une moindre mesure) en situation d'évaluation académique par des pairs francophones.

La capacité d'adaptation qu'illustrent les réponses à cette enquête témoigne aussi de la maîtrise par les répondants de ces compétences plurilingues : ils s'adaptent à leur interlocuteur et à la situation d'interaction, ajustent les proportions d'utilisation des langues qu'ils connaissent à la situation de communication. Ces adaptations, révélatrices d'une compétence à interagir en contexte international allophone, sont également des indicateurs que cette compétence est en (co)construction et se nourrit des représentations des étudiants sur la langue, les langues, leur maîtrise de celles-ci, mais aussi sur leur interlocuteur, la situation de communication.

6. Conclusion

La présence en France est très souvent l'occasion d'une formation linguistique initiale ou approfondie à la langue française. Les usages du français ne sont pertinents qu'au regard des multiples usages que les étudiants ont des autres langues qui sont les leurs, en particulier de l'anglais qui fait partie du répertoire langagier de l'étudiant et qui est appris à un stade bien plus précoce. Les usages du français ne sont pas nécessairement strictement scientifiques, ils contribuent néanmoins à une expérience de vie dans un parcours d'enseignement supérieur et de recherche en France, et de ce fait, deviennent constitutifs de l'identité culturelle des étudiants en mobilité entrante. L'attractivité de la culture française paraît fondamentale d'après cette enquête. L'usage d'autres langues ne nuit pas à l'attractivité du français, il semble plutôt la soutenir par une utilisation stratégique du répertoire plurilingue en construction. Il sera utile de procéder à une analyse complémentaire des données collectées, en vue d'identifier la marge entre les déclarations et les pratiques des étudiants.

Bibliographie

- Bautier Elisabeth (2002), Du rapport au langage : question d'apprentissages différenciés ou de didactique ? *Pratiques* n°113/114, 41-54.
- Chanlat Jean-François (2013), Défense de la langue française comme langue scientifique. In *Le Libellio* d'Aegis, vol.9, n°3, 7-16.

- Defays Jean-Marc, Meunier Deborah (2012), La mobilité académique : des pratiques aux représentations linguistiques. In Defays J.-M., Meunier D. (Coord.), La mobilité académique : discours, apprentissages, identités. *Le discours et la langue. Revue de linguistique française et d'analyse du discours*.
- Groupe RO, (2012), Réforme de l'orthographe française – Craintes, attentes et réactions des citoyens. *Glottopol, Revue de sociolinguistique en ligne*, n°19, 52-68.
- Jodelet Denise (2003), Représentations sociales : un domaine en expansion. In *Les représentations sociales*. Paris : P.U.F., 45-78.
- Matthey Marinette (2000) Aspects théoriques et méthodologiques de la recherche sur le traitement discursif des représentations sociales. *Revue Tranel (Travaux neuchâtelois de linguistique)*, 32, 21-37.
- Meunier Deborah (2010), De la « mobilité » de l'imaginaire linguistique chez les étudiants Erasmus. *Synergies Pays Riverains de la Baltique*, n°7, 61-75.
- Mondada Lorenza (2006), « Interactions en situations professionnelles et institutionnelles : de l'analyse détaillée aux retombées pratiques », in *Revue française de linguistique appliquée* XI-2, 5-16.
- Moore Danièle, Castellotti Véronique (2008), *La compétence plurilingue : regards francophones*. Berlin : Peter Lang.
- Organisation Internationale de la Francophonie (2014), *La langue française dans le monde*. Paris : Nathan.

Notes

ⁱ Pour exemple, l'Université Grenoble Alpes propose quelques Masters en langue anglaise : Master Géographie, aménagement, environnement, développement, Parcours *International development studies sustainability, participation, innovation* ; *Master in Chemistry/Chimie, Parcours Chemistry for life sciences* ; *Master Nanosciences et nanotechnologies, Parcours Research intensive track*.

ⁱⁱ Echange informel entre responsables de l'Université Grenoble Alpes.

ⁱⁱⁱ Source : Repères et références statistiques, édition 2014, ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

^{iv} Généralement c'est le niveau B2 du CECRL qui est exigé pour l'université, B1 pour les écoles d'ingénieurs.

^v Source : <http://www.enpc.fr/formation-dingenieurs-de-haut-niveau>

^{vi} Bien que n'ayant pas 100 réponses, nous présentons ici les données en utilisant des pourcentages pour en faciliter la lecture.